



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein du GAPAS

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion du **manque** au bénéfice des publics et des professionnels du GAPAS sur la période de **5 mars au 6 juillet 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

15 décembre 2017

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi.A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives du GAPAS¹ accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels des établissements d'accueil à savoir de l'IME La Pépinière à Loos, la MAS le Hameau à Hantay, l'IEM Le Passage à Wasquehal et du siège social de l'association à Marcq-en-Baroeul².

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ GAPAS : groupement des associations partenaires d'action sociale

² IME : institut médico-éducatif / IEM : institut d'éducation motrice / MAS : maison d'accueil spécialisée

La résidence-mission repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, le GAPAS souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IME La Pépinière à Loos, la MAS le Hameau à Hantay, l'IEM Le Passage à Wasquehal et le siège social de l'association à Marcq-en-Baroeul.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des professionnels et des usagers ;
- découvrir le processus de création d'un artiste professionnel, son esthétique et ses œuvres ;
- inscrire de nouvelles pratiques dans les propositions faites aux personnes accueillies ;
- interroger les pratiques au sein des établissements médico-sociaux concernés et du siège social, en questionnant et bouleversant les habitudes, les organisations, les fonctionnements et les représentations des personnes accueillies, de manière plus inventive, sensible et artistique ;
- renforcer les liens entre les professionnels, entre les usagers, et entre les professionnels et les usagers ;
- interroger la place du manque dans les établissements médico-sociaux d'un point de vue intime et collectif.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **manque**.

Cette thématique a été imaginée à la suite des différentes MiAA déjà menées au sein de l'association mais aussi à partir de nombreuses questions posées en interne et restées, pour le moment, en suspens :

- *Le manque est-il synonyme de souffrance ?*
- *Le désir est-il lié au manque ?*
- *Le manque est-il nécessaire ?*
- *Le manque est-il une présence ?*
- *Peut-on vivre sans manque ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **16 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **le 5 mars et le 6 juillet 2018**. Pendant les vacances scolaires, l'IME et l'IEM seront fermés, l'artiste sera alors présent au sein de la MAS et du siège social de l'association.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- une coordinatrice générale ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur composition est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **16 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par le GAPAS sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire :

Le GAPAS est une entreprise d'économie sociale et solidaire, association loi 1901 créée en 2007. Il regroupe 4 associations partenaires : La vie autrement, Art et Education, ANPEA et Aidera 91, implantées sur les territoires des Hauts-de-France et de l'Île de France (Essonne). Le GAPAS est gestionnaire de 25 établissements et services œuvrant dans le secteur du handicap, accompagnant des enfants et des adultes.

La politique du GAPAS s'articule, notamment, autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. C'est-à-dire, promouvoir la participation pleine et entière à la vie sociale en organisant la cité autour du principe d'accessibilité généralisée (accès à l'école, à l'emploi, aux transports, à la culture, etc.).

Les établissements concernés par le projet :

Le projet se déroulera sur 4 établissements/services du GAPAS :

- **l'IME La Pépinière à Loos** accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare). Il possède 88 places en internat de semaine. L'IME compte 124 professionnels répartis entre le service administratif, éducatif, paramédical et de maintenance.
- **l'IEM Le Passage à Wasquehal** accompagne 32 enfants, adolescents et jeunes adultes aux handicaps complexes dont 12 dorment en internat la semaine (du lundi au vendredi). 33 professionnels éducatifs, médicaux ou paramédicaux, agents techniques et administratifs les accompagnent au quotidien.

- **la MAS Le Hameau à Hantay** est composée de 3 maisons accueillant chacune 12 résidents (personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans déficiences associées pouvant aller jusqu'au polyhandicap) en internat et 2 résidents en accueil de jour. Elle est ouverte 365 jours par an et compte 45 professionnels répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique et administrative.
- **le siège social du GAPAS à Marcq-en-Baroeul** réunit une quinzaine de professionnels qui interviennent sur des missions transversales à l'ensemble des établissements et services du GAPAS : gestion comptable et financière, qualité, systèmes d'information, gestion des ressources humaines, direction générale, etc. Ces professionnels ne sont pas au contact quotidien des personnes en situation de handicap mais leurs activités contribuent pleinement à la qualité de l'accompagnement.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 15 décembre 2017 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : mbusch@gapas.org et claire.gouelleu@ars.sante.fr . Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA GAPAS / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 19 janvier 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Marie Busch - cheffe de projet et éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage à Wasquehal ;
- Sophie Marchandise - cadre de direction à l'IEM Le Passage à Wasquehal ;
- Stéphanie Usandizaga - monitrice éducatrice à la MAS Le Hameau à Hantay ;
- Jean Pierre Tafani - aide-soignant à la MAS Le Hameau à Hantay ;
- Corinne Meillier - directrice de la MAS Le Hameau à Hantay ;
- Christine Nieuwjaer - cadre de direction à l'IME La Pépinière à Loos ;
- Charly Chevalley - responsable qualité et développement au sein de la direction générale ;
- *En qualité de membres invités, Gouelleu Claire, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France et Audrey Ardouin, son adjointe.*

Coordinatrice générale

Marie Busch – Coordinatrice générale et éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage à Wasquehal

Les référents opérationnels

Afin d'accompagner l'artiste au quotidien, de veiller au bon déroulement de sa résidence au sein de l'association et de faire le lien entre toutes les parties, des référents opérationnels sont identifiés au sein de chaque établissement :

- Marie Busch - cheffe de projet et éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage à Wasquehal ;
- Stéphanie Usandizaga - monitrice éducatrice à la MAS Le Hameau à Hantay ;
- Jean Pierre Tafani - aide-soignant à la MAS Le Hameau à Hantay ;
- Christine Nieuwjaer - cadre de direction à l'IME La Pépinière à Loos ;
- Charly Chevalley - responsable qualité et développement au sein de la direction générale.

Présentation des établissements

	IME La Pépinière
ADRESSE	1 allée André Glatigny, rue Paul Doumer 59120 LOOS
PUBLIC	Jeunes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare)
CAPACITE D'ACCUEIL	88 places en internat de semaine
EQUIPE	124 ETP répartis entre les services administratif, éducatif, paramédical et maintenance
RESSOURCES	Salles de réunion, salles d'activité, salle de sport, bassin de rééducation, manège équestre, salle snoezelen, serres, tunnel de maraichage, 10 véhicules, 6 pavillons, un bloc scolaire et une ludothèque.

	IEM Le Passage
ADRESSE	6 place du Général de Gaulle 59290 WASQUEHAL
PUBLIC	Jeunes âgés de 10 à 20 ans ayant une déficience motrice importante associée ou non à d'autres déficiences pouvant aller jusqu'au polyhandicap
CAPACITE D'ACCUEIL	32 places : 12 en internat de semaine et 30 en semi-internat
EQUIPE	30 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique et administrative.
RESSOURCES	Salle de réunion, bassin, cuisine pédagogique, internat, salle de psychomotricité, salle de classe et matériel technique divers.

	MAS Le Hameau
ADRESSE	3 rue Joseph Gombert 59496 HANTAY
PUBLIC	Personnes ayant une déficience motrice importante associée ou non à d'autres déficiences pouvant aller jusqu'au polyhandicap
CAPACITE D'ACCUEIL	41 adultes (dont 5 en accueil de jour)
EQUIPE	45 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique, administrative
RESSOURCES	Salle de réunion, salles d'activités (ex : salle arts plastique, balnéothérapie...), 3 maisons en plain-pied et matériel technique divers.

	Siège social du GAPAS
ADRESSE	87 rue du Molinel, Bâtiment D 59700 MARCQ EN BAROEUL
PUBLIC	Les salariés n'accompagnent pas de personnes en situation de handicap mais ils travaillent avec les professionnels des établissements et services du GAPAS.
EQUIPE	15 ETP répartis entre services des ressources humaines, comptable et financier, qualité et développement, communication, systèmes d'information, secrétariat et direction générale
RESSOURCES	Salle de réunion (6 places), salon, salle de travail, open-space et matériel de visioconférence.